



Section DRFiP Ile de France et Paris
CGC Finances Publiques et SNC CGC

cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr
snccgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr
www.cgc-dgfp.info



Audioconférence avec le DRFiP d'Ile de France et Paris le 21 janvier 2021

L'audioconférence, demandée par certaines organisations syndicales, s'est tenue en présence du DRFiP et de ses équipes. Les organisations syndicales ont souhaité évoquer :

- 1) *la situation des effectifs de la DRFiP 75 : nombre de télétravailleurs / emplois implantés et TAGERFIP*
- 2) *l'aggravation des difficultés de transport des agents en raison du couvre-feu et une demande de banalisation des journées en horaires variables*
- 3) *le déploiement des équipements informatiques attribués aux télétravailleurs*
- 4) *la gestion des congés des collègues présents et de ceux en télétravail*
- 5) *le déploiement des masques*

Décompte des effectifs de la DRFiP 75 dans le cadre du télétravail

Des organisations s'interrogent sur le nombre d'agents présents et en télétravail, tels qu'ils ressortent des états transmis aux syndicats par l'administration 2 fois par semaine.

Il semblerait que certains collègues ne soient pas recensés, car les décomptes ne font pas apparaître le même nombre d'agents à la DRFiP 75 que d'autres documents (TAGERFIP).

L'administration a indiqué que de nombreux agents étaient absents et / ou en congés (annuels, de maladie, de maternité...) et n'étaient dès lors pas décomptés.

Difficultés horaires liées au couvre-feu à 18 h

Il est signalé à la DRFiP que de nombreux collègues rencontrent des difficultés de transport. Il est souhaitable qu'ils évitent les heures de forte affluence, afin d'être de retour à domicile à 18 h, pour respecter le couvre-feu.

Dès lors, dans le cadre des horaires variables, il est souvent difficile de valider une journée entière en badgeant sur les plages variables, en particulier pour les parents de jeunes enfants et les proches aidants, s'ils ont de longs trajets domicile-travail.

Il a donc été demandé à la DRFiP de "*banaliser*" les journées des collègues présents sur place dans les services, soumis aux horaires variables pendant la durée de l'obligation de couvre-feu à 18 h. La CGC s'est associée à cette demande.

L'administration a opposé un refus très ferme, en raison de l'interdiction posée par l'administration centrale de banaliser des journées horaires variables.

PC portables destinés au télétravail

L'administration continue à équiper les agents en vue du télétravail, mais une centaine de demandes sont en attente. La direction rappelle que toutes les personnes en situation de fragilité ont été équipées dès le mois de novembre 2020.

Toutefois, certaines missions ne sont pas télétravaillables et certains collègues n'ont pas une autonomie suffisante pour télétravailler de façon efficiente.

Gestion des congés dans les services

Le retour sur place des télétravailleurs est souhaitable pour permettre aux collègues qui assurent une présence sur site de pouvoir prendre leurs congés à leur tour.

Les organisations syndicales rappellent l'importance du maintien des contacts (*téléphone, mail*) par les chefs de service avec les collègues non présents sur place : certains ne sont jamais appelés.

FDS (fonds de solidarité) et contrôle fiscal externe

Depuis le début du mois de janvier 2021, une forte montée en charge du nombre de demandes de FDS est constatée, ainsi qu'une complexification. Une centaine de notes et de messages ont été adressés aux services depuis le mois de novembre 2020. Les organisations syndicales soulignent que le contrôle des FDS est demandé en même temps que l'engagement de travaux de contrôle fiscal externe : or les services ne peuvent pas tout mener de front.

L'administration est d'avis d'adapter la charge de travail des vérificateurs au contexte. Malgré un contexte difficile, le contrôle fiscal a été de qualité en 2020.

Pour l'instant, l'administration est d'avis de limiter les interventions sur place, mais d'organiser et préparer le programme des futures interventions, afin d'assurer un cadencement des contrôles. L'administration rappelle que la priorité actuelle est le FDS.

Distribution de masques conformes

Si des collègues n'ont pas reçu les nouveaux masques, il leur est demandé de s'adresser à leur chef de service.

* *

*

**A la DRFiP PARIS la CGC vous informe, vous représente,
vous soutient et vous défend**

Vous souhaitez recevoir une information de qualité ?

Inscrivez-vous sans engagement sur nos listes de diffusion privée, en nous adressant vos demandes à :

cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr

*Nous joindre par mail : cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr
snccgdfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr*

Par téléphone : 01 53 18 00 69 – 01 53 18 01 39 – 01 53 18 01 73